



**PROJET EDUCATIF
MICRO CRECHE LES P'TITS SOURIRES
CHAILLE LES MARAIS**

SOMMAIRE

I- PRESENTATION GENERALE DU PROJET EDUCATIF	3
II- ADAPTATION ET ACCUEIL PERSONNALISE.....	4
<i>a) Le déroulement de l'adaptation :</i>	<i>4</i>
<i>b) L'accueil personnalisé :</i>	<i>5</i>
III- SATISFAIRE AUX BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT TOUT EN RESPECTANT SON PROPRE RYTHME ET EN FAVORISANT SON AUTONOMIE	7
<i>a) Le sommeil :</i>	<i>8</i>
<i>Les bébés.....</i>	<i>7</i>
<i>Les "plus grands".....</i>	<i>8</i>
<i>b) Le repas :</i>	<i>7</i>
<i>c) Le change et l'acquisition de la propreté :</i>	<i>9</i>
<i>Les bébés :</i>	<i>9</i>
<i>Les « plus grands »:.....</i>	<i>9</i>
IV- ACTIVITES D'EVEIL, DE DECOUVERTE, ET EVEIL DES SENS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT	100
V- L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT VERS L'AUTONOMIE	111
VI- L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITE	11
VII- ROLE ET PLACE DU PROFESSIONNEL	12
VIII- CONCLUSION	112

I- Présentation générale du projet éducatif

Le petit nombre d'enfants accueillis dans notre micro-crèche nous permettra la prise en charge de chaque enfant en tant qu'individu, à échelle d'une maison individuelle, l'enfant sera accueilli dans le respect de ses habitudes, ses besoins, son rythme et de sa famille.

Ainsi, notre projet éducatif se fonde sur 4 objectifs fondamentaux :

- 1) permettre à tous les enfants de s'épanouir pleinement, naturellement et librement, tout en étant entouré affectivement ;
- 2) permettre aux enfants d'acquérir un développement de leur propre personnalité et une confiance en soi ;
- 3) accompagner l'enfant vers l'autonomie ;
- 4) apprendre le vivre ensemble et le respect de l'autre

Nous souhaitons que la micro crèche offre aux familles un lieu où leur enfant sera accueilli en toute sécurité, sécurité physique mais également affective, en veillant à son bien-être.

Un lieu de socialisation où l'enfant va évoluer avec d'autres enfants, il sera donc accompagné dans son développement, dans son autonomie, son éveil par des activités variées de motricité et de découverte.

II- Adaptation et accueil personnalisé

La période d'**adaptation**, c'est l'étape clé de l'accueil d'un enfant dans une structure collective.

Afin que la séparation soit vécue le mieux possible par l'enfant et ses parents, il nous semble primordial de ne pas négliger cette étape qui permet à l'équipe de connaître les habitudes de vie de l'enfant ainsi que celles de sa famille.

Cette étape est le point de départ, où chacun fait confiance à l'autre.

En faisant découvrir aux parents l'établissement et le personnel, nous espérons créer un véritable climat de confiance.

Il faut donc prendre le temps de lui montrer, expliquer, le laisser découvrir, apprivoiser ce qui l'entoure (personnel, enfants mais aussi ce nouvel environnement).

a) Le déroulement de l'adaptation :

Nous pourrions étaler cette période d'adaptation sur une semaine. Une adaptation trop longue n'est pas souhaitable car elle risque d'entretenir les difficultés relatives à la séparation d'un parent et de son enfant.

Une adaptation trop courte peut entraver la relation de confiance que les professionnels de la crèche essaient d'établir avec les parents. Mais les règles doivent rester souples car pour certaines familles il faut plus de temps, et pour d'autres, des impératifs professionnels et imprévus de dernière minute peuvent forcer à réduire ce temps de l'adaptation.

L'adaptation commence par **la visite de la crèche** par les parents avec leur enfant, accompagnés de l'éducateur jeune enfant (salle d'activités, de repas, de sieste, salle de change, sanitaire pour le jeune enfant, l'espace extérieur).

Chaque membre de l'équipe est présenté à l'enfant et aux parents.

A la suite de cette visite, un entretien avec les parents permet de noter sur une fiche les habitudes de vie de l'enfant.

- ✓ les repas : allaitement maternel ou artificiel, à la demande ou non, prise des biberons (combien, quand et comment), diversification ;
- ✓ le sommeil: heure du lever, des siestes, rituel d'endormissement ;
- ✓ l'objet transitionnel (doudou ou autre objet): cet objet aide l'enfant à supporter l'absence de sa mère et son père, le sécurise ; il va nouer une relation affectueuse avec ce doudou ou tout autre objet, même insolite; il est donc très important que l'équipe l'identifie et le garde accessible pour l'enfant.

- ✓ le développement moteur et sensoriel de l'enfant : déplacement à 4 pattes, position assise, marche,
- ✓ aime-t-il la musique, les livres ?
- ✓ où en est-il de son développement langagier, etc...?

Ces questions sont des outils précieux pour les personnels de l'équipe et permettent d'établir un climat de sécurité affective.

Les parents pourront indiquer des informations médicales, ... qu'ils jugent nécessaires et importantes de communiquer à l'équipe pour le suivi de leur enfant au sein de la structure.

Dans un second temps, nous demandons aux parents de venir passer une heure dans la structure avec leur enfant afin que le personnel puisse observer les comportements de l'enfant. Puis si l'enfant réagit bien à ces moments, au fur et à mesure le temps sera augmenté puis le ou les parents pourront s'absenter. Ce temps de séparation deviendra de plus en plus prolongé afin d'y intégrer un repas puis une sieste.

b) L'accueil personnalisé :

L'enfant aura besoin d'instaurer chaque jour un rituel qui lui permettra de prendre ses repères et qui lui procurera un sentiment de sécurité ; il aura besoin également de la présence attentive et accompagnante de l'adulte pour faciliter ce moment de séparation

Le matin, le professionnel doit avoir une attitude avenante, souriante. L'équipe recueillera les informations du vécu de la maison : comment a-t-il dormi ? L'heure du lever ? Quand a-t-il pris son dernier repas ? Comment s'est passée la soirée ou le week-end ? Ceci, afin de créer une continuité et une cohérence dans l'accueil de l'enfant. Ces transmissions seront orales et écrites (sur le cahier de transmission).

Le professionnel devra accueillir l'enfant, le sécuriser, lui parler, le rassurer tout en étant à l'écoute de ses désirs et de ses besoins : le professionnel l'accompagne lors de la séparation en verbalisant le départ de ses parents ; elle va devoir gérer ses pleurs, sa colère, ses émotions, ses frustrations, le prendre dans ses bras et tout doucement lui demander ce qu'il a envie de faire aujourd'hui ou accepter qu'il ne fasse « rien ».

Il est important d'accueillir l'enfant avec ses particularités : certains arrivent avec leur doudou, sucette ou autre objet transitionnel qu'il est important de leur laisser au moment de la séparation; cet objet rassure, apaise et sécurise l'enfant sur un petit moment, le temps de prendre ses marques lors de l'arrivée au sein de l'espace de vie.

Les nourrissons seront accueillis par une référente dans la structure, celle-ci sera dédiée à eux dans la mesure du possible.

Du **coté du parent**, il est nécessaire de prendre le temps de transmettre les informations à l'équipe qui accueille, chaque information est importante même si elle peut paraître anodine, mais il ne faut pas non plus éterniser ce temps de séparation. Dire au revoir à son enfant est indispensable, même si celui-ci doit manifester son mécontentement.

Le soir, après avoir laissé le temps au parent de retrouver son enfant, et à l'enfant de quitter ses copains et son jeu, le professionnel restituera le vécu de l'enfant (alimentation, sommeil, changes, comportement toujours en positif, compte rendu des activités...), afin que le temps passé dans la structure soit retranscrits aux parents.

III- Satisfaire aux besoins fondamentaux de l'enfant tout en respectant son propre rythme et en favorisant son autonomie

Dès sa naissance, chaque enfant est unique et possède une personnalité à part entière. Il se développe selon son propre rythme. La présence de l'adulte se veut bienveillante et rassurante; elle permet d'accompagner, de proposer, d'encourager et de guider l'enfant sans jamais « faire à sa place » afin de développer son autonomie.

A travers la satisfaction de ses besoins fondamentaux, l'enfant est respecté dans ses envies et ses choix : rejet d'un aliment, refus de dormir, besoin d'un câlin.

a) Le sommeil :

Quel que soit l'âge de l'enfant, les temps de repos, variables d'un enfant à l'autre, sont impérativement respectés. Le sommeil est une étape physiologique essentielle durant laquelle l'organisme fabrique des anticorps et assure donc l'équilibre et la bonne santé de l'enfant.

Notre micro crèche disposera de 2 dortoirs : 1 pour les bébés avec des lits à barreaux, l'autre pour les plus grands avec des lits adaptés (lit couchette) à leur âge. Le passage au lit couchette est une étape qui se fait progressivement en tenant compte du stade de développement de l'enfant et surtout de son envie à être chez « les plus grands ».

Chaque enfant a son lit personnalisé avec turbulette ou couverture selon son âge. Un enfant qui dort n'est pas réveillé; celui qui ne dort pas sera relevé pour ne pas perturber le sommeil des autres enfants. Les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil, toujours dans une atmosphère de calme.

Les bébés :

Un rituel d'endormissement sera mise en place.

Le bébé est couché dès les premiers signes de fatigue sur le dos.
Bien sûr, nous respectons les rituels de chacun : doudou, sucette,...

Un bébé qui s'endort en sécurité sur un tapis, dans une poussette ou un transat ne sera pas systématiquement mis dans son lit au risque de le réveiller.

Les « plus grands »:

La sieste démarre après le retour au calme qui suit le repas; l'apaisement se fait grâce aux livres (histoires, comptines) et nous veillons à la baisse des sollicitations sonores (lumière, voix, sons).

Un adulte sera présent dans le dortoir afin de favoriser l'endormissement, de respecter le sommeil de chacun et pour sécuriser les enfants.

L'adulte notera les horaires d'endormissement et de réveil afin de les indiquer dans le cahier de transmission.

b) Le repas :

Chaque enfant ressent le besoin de s'alimenter selon son propre rythme avec ses propres besoins variant d'un jour à l'autre.

Quel que soit l'âge de l'enfant, le repas doit être considéré comme un moment de plaisir, d'échange et de détente.

On ne force jamais un enfant ou un bébé à manger car lui seul connaît ses besoins et ses désirs.

Chez le bébé, la faim est ressentie comme une réalité intense et immédiate. Il est donc impératif de le nourrir quand il a faim afin qu'il puisse acquérir une confiance fondamentale en lui même et à l'égard du monde où il vit. Nous respectons les horaires minimums d'intervalle requis entre chaque tétée et les informations données par les parents. La prise des biberons se fait dans les bras d'un adulte, dans l'espace bébé.

Plus grand, lorsque l'enfant commence à manger à la cuillère, il est installé dans un transat ou assis dans une chaise haute et nourri en face à face avec l'adulte. Donner l'occasion à l'enfant de tenir son verre à bec d'eau seul, ou tenir un morceau de pain ou un biscuit, représentera le début de l'autonomie par rapport à l'alimentation, après accord des parents qui auront déjà donné ce type d'aliments.

Nous lui proposons de prendre les aliments avec sa cuillère et si besoin l'adulte l'aide tout en le stimulant et en l'encourageant avec la sienne. C'est une étape de découverte et de prise d'autonomie. De même pour tenir seul sa timbale et boire progressivement sans renverser.

L'introduction d'une alimentation diversifiée se fait progressivement et toujours en concertation avec les parents à partir du 4^{ème} mois révolu.

Lorsque l'enfant grandit et qu'il est prêt, il mange autour d'une table avec d'autres enfants et l'adulte référent. Le repas devient alors un moment de partage et d'échange qui permet à l'enfant de vivre des expériences de socialisation : partager, imiter, se servir seul avec une cuillère, attendre son tour, ne pas manger dans l'assiette du voisin, ne pas se lever de table...

Nous invitons les enfants à goûter tous les aliments afin de commenter avec eux les saveurs et les couleurs et favoriser ainsi l'éveil des sens, et du goût en particulier.

Les repas sont servis vers 11h45 et systématiquement précédés d'un temps calme (relaxation corporelle, musicale ou lecture d'histoires), puis d'un passage aux toilettes et d'un lavage de mains, pendant lesquels ils sont encouragés à faire seul.

Les goûters, fournis par la micro-crèche, sont servis vers 15h30 / 16h. Ils sont composés en priorité d'un produit laitier, d'un produit céréalier et d'un élément fruitier (compote ou fruit frais).

c) Le change et l'acquisition de la propreté :

Les bébés :

Le change est un moment d'échanges privilégiés entre le petit enfant et l'adulte. Il doit être réalisé chaleureusement et dans le respect de l'intimité de l'enfant. L'adulte doit se rendre totalement disponible. Le change peut s'accompagner de chants ou de petits bruits amusants afin de créer une stimulation sensorielle indispensable à l'équilibre psychologique de l'enfant.

Les « plus grands »:

Cet apprentissage sera commencé à la maison, et sera poursuivi à la micro crèche sur demande des parents.

Tout enfant, sauf problème physique ou psychologique particulier, acquiert la propreté progressivement jusqu'à l'âge de la scolarisation.

L'acquisition de la propreté est une étape du développement de l'enfant que l'on ne peut forcer.

Respecter l'enfant, c'est lui laisser le temps d'exprimer sa capacité à acquérir la propreté et aussi accepter qu'il ait son rythme à lui. L'adulte se doit de rester rassurant et confiant.

Dans la salle de change de la structure, des pots seront à la disposition des enfants afin de les familiariser à cet objet. Quand l'enfant manifesterait l'envie d'enlever ses couches et d'aller sur le pot ou une toilette basse, il sera toujours libre de se relever quand bon lui semble.

IV- Activités d'éveil, de découverte, et éveil des sens pour le développement de l'enfant

Chaque enfant est différent et a sa propre personnalité. Certains développent plus tôt leurs capacités physiques globales, d'autres leur habileté manuelle, d'autres encore le langage. Ces variations n'ont aucune incidence sur le devenir de l'enfant. Son rythme d'apprentissage sera donc respecté.

L'enfant ne peut s'exprimer pleinement que dans un cadre chaleureux et accueillant suscitant la créativité et l'imaginaire.

Ainsi, l'équipe dispose de matériels et de jeux, adaptés à l'âge de l'enfant, dans les différents espaces aménagés de la structure. Ceci permet de varier les propositions car notre micro-crèche accorde autant d'importance aux jeux libres qu'aux activités organisées de façon non contraignante.

L'enfant a toujours le choix de faire ou de ne pas faire une activité. Il peut aller d'un jeu à l'autre en fonction de ses centres d'intérêt, juste avec l'accompagnement de l'adulte car le jeu libre, indispensable au développement de l'enfant, lui permet de créer, d'imaginer, de gérer des frustrations et d'acquiescer de la confiance en lui.

La micro crèche disposera donc de différents espaces de jeux permanents :

- un coin jeux d'imitation : dînettes, poupées, garage et ses petites voitures, ...
- un coin lecture où l'enfant aura accès à de petits livres et pourra également se reposer,
- l'espace bébé sera composé de grand tapis mou, avec tapis d'éveil coloré, petits hochets, transats, ...

Mais la structure proposera des coins jeux évolutifs et/ou provisoires :
Chaque jour des jeux seront sortis avant l'arrivée des enfants : objets à tirer, cubes, lego, parcours de motricité, instruments de musique, mallette de docteur, mallette de coiffeur, puzzles...

Chaque jour, un instant en milieu de matinée sera réservé aux comptines et chansons, tous les enfants seront regroupés avec l'équipe (des marionnettes illustrant la chanson...)

Puis pour les plus grands et pour ceux qui le souhaitent une activité préparée préalablement par l'équipe selon un thème éventuel pourra être réalisée : coloriage, collage, peinture, pâte à modeler...

Si la météo le permet, les enfants pourront être invités à aller se divertir dans le jardin sous la surveillance de l'adulte.
Ils pourront jouer au ballon, petits véhicules, vélos, jeux adaptés selon leur âge ou capacité motrice.

V- L'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie

A travers tous les moments-clefs de la journée, l'adulte va encourager l'enfant et le soutenir dans cette tâche de « faire seul ».

Le professionnel accompagne le tout petit, qui grandit selon son propre rythme.

Pour les plus grands, l'acquisition de l'autonomie se réalise :

- ✓ à travers les ateliers où l'enfant expérimente ;
- ✓ durant les repas : l'enfant est amené à s'asseoir seul, à manger seul
- ✓ à travers des sollicitations quotidiennes pour le déshabillage, le lavage des mains, lavage des dents pour les plus grands...

L'adulte veille en permanence sur la sécurité de l'enfant, pallie aux besoins d'aide mais intervient le moins possible, excepté lors de situations conflictuelles.

VI- L'apprentissage de la vie en collectivité

Sociabilité et respect de l'autre :

La socialisation est un aspect important du développement du jeune enfant car elle conditionne son intégration future en tant qu'adulte dans la société.

En fonction de son âge et de ses capacités, nous apprenons à travers les jeux et les moments partagés ensemble, la cohabitation et le respect de l'autre :

- ✓ apprendre progressivement les formules de politesse simples
- ✓ attendre son tour au moment du repas ou pour glisser du toboggan
- ✓ demander au copain un jouet au lieu de lui enlever brusquement
- ✓ respecter certaines consignes comme ne pas se pousser, se taper ou se mordre

L'enfant coopérera au processus s'il est encouragé et si la relation avec l'adulte est chaleureuse.

Peu à peu, l'enfant devient sensible aux autres : par exemple vers 18 mois, il peut se montrer capable de consoler un copain qui a du chagrin ou bien lui offrir un jouet qui fait défaut.

Mise en place d'échanges

Pour cela, nous aimerions créer des journées de rencontre avec l'EHPAD de Chaillé les Marais ; une rencontre intergénérationnelle, afin de partager un moment

ensemble autour d'une activité cuisine, activité manuelle de création, d'un moment chanson.

Des échanges qui permettront une bonne intégration au sein du village, pour favoriser l'acceptation de la structure.

VII- Rôle et place du professionnel

Quelles que soient les différentes phases de la journée (séparation, ateliers, repas, sorties,...) l'adulte est présent dans sa relation à l'enfant : il rassure, encourage, valorise, parle, écoute, câline, sécurise. Il est tolérant et patient, respecte l'enfant et lui fait confiance.

Le professionnel est capable d'ajuster, de négocier, de faire preuve d'ouverture d'esprit et de flexibilité afin de faire face à une grande diversité de familles et de situations. Il doit aussi être capable d'évaluer sa pratique et ce que la structure met en place pour que cela convienne à tous, enfants, parents et équipe.

VIII- Conclusion

Ce projet est la base de travail du personnel de la structure.

Il fera l'objet d'une évaluation annuelle afin de vérifier si nos pratiques professionnelles sont toujours en adéquation avec nos intentions éducatives.